

RENCONTRE DE QUARTIER ACACIAS-LOUISBOUCHET MEUDON-LA-FORET - SAMEDI 9 JUIN 2018

Attaché aux liens que j'ai pu créer avec vous depuis plus de dix ans, je souhaite continuer à promouvoir cette proximité et ce dialogue au travers de rencontres de quartier qui me permettent d'être au plus près des problématiques de chaque secteur de Meudon.

La rencontre du samedi 9 juin m'a permis d'échanger avec de nombreux habitants sur les sujets du secteur des Acacias / Louis Bouchet à Meudon-la-Forêt.

PRESENTATION DES PROJETS A MEUDON-LA-FORET

→ Les diapositives présentées lors de cette rencontre sont annexées au présent compte-rendu.

ROUTE DU TRONCHET

Cette route a été fortement dégradée par des inondations et le gel cet hiver. La structure de la chaussée sera entièrement reprise après les travaux de GRTgaz. Du fait de la tranchée, la route sera barrée entre l'avenue Robert-Schumann et la D406, du 9 juillet au 9 août 2018. Une déviation sera mise en place par les avenues Stendhal et Robert-Schumann.

AVENUES DU MARÉCHAL LECLERC ET HENRI DALSÈME

Ces deux artères, également en mauvais état, nécessitent d'être refaites avec les objectifs suivants :

- Créer des trottoirs sûrs pour les piétons (ils sont actuellement inconfortables voire dangereux du fait du stationnement anarchique)
- Réduire la vitesse des véhicules : ralentisseurs, marquage au sol...
- Optimiser la capacité de parking et interdire le stationnement des camions 3,5T avenue Dalsème
- Séparer clairement les espaces publics et les espaces privés appartenant aux copropriétés.

Pour mener à bien ce projet une réflexion a été engagée en concertation avec les copropriétés propriétaires des trottoirs. Ainsi, il a été proposé au syndic de la résidence Le Parc, LGF, de faire appel au même bureau d'étude que GPSO pour étudier comment rationaliser et optimiser le stationnement dans l'emprise des parkings privés.

Le projet sera probablement scindé, afin de ne pas figer l'ensemble de l'opération, le temps de trouver un consensus sur l'aménagement avec les copropriétés.

AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Là encore, une partie des trottoirs appartient aux résidences IRP. Une délibération d'acquisition a été prise par la Municipalité le 13 février 2018. L'acte de cession entre IRP et la commune sera signé prochainement. Le projet, étudié de manière globale, trottoirs et chaussée, sera présenté aux riverains en temps utile.

LE FOYER POUR AUTISTES

Un foyer d'accueil médicalisé pour adultes autistes de l'APEI pourrait voir le jour sur le terrain de l'ancienne cuisine centrale. Ce projet est au stade des études. Il doit être préalablement validé par l'ARS et le Conseil départemental. Un riverain s'est inquiété de la hauteur de cette construction, qui pourrait obstruer sa vue sur la forêt. Compte tenu des règles d'urbanisme et de la nature du projet, le bâtiment ne devrait pas excéder pas 3 étages. Une concertation sera organisée lorsque le projet sera plus avancé.

L'ECOQUARTIER POINTE DE TRIVAUX

Les travaux de l'écoquartier Pointe de Trivaux ont commencé en janvier 2018. Celui-ci a été labellisé « 100 quartiers innovants et écologiques » par la Région Ile de France en 2017. Le projet et les travaux en cours sont détaillés sur <https://ecoquartier.meudon.fr>

LA PREVENTION ET LA SECURITE A MEUDON-LA-FORET

A mon invitation, le Commissaire HEUVELINE est venu présenter la situation à Meudon-la-Forêt. Après avoir réalisé un diagnostic de sécurité, il décrit Meudon-la-Forêt comme un quartier calme, malgré des troubles légers et ponctuels qui déclenchent la mise en place de dispositifs policiers immédiats.

Le Commissaire a expliqué que Meudon dispose de la première réserve citoyenne en France. Ces volontaires, qui préparent les concours de la Police, soutiennent les autorités locales en « allant au contact » des habitants et des commerçants, dans les quartiers.

De mon côté, j'ai exposé ma vision d'action publique en matière de sécurité et de prévention :

- dans un premier temps, aller au contact et faire des propositions
- ensuite, sanctionner si les règles ne sont pas respectées.

La Ville va faire de nouvelles propositions aux jeunes, notamment pour occuper leurs soirées. J'ai décidé de déployer, cette année, les médiateurs d'Action-Jeunes de 20h à minuit.

Ensuite, j'ai signé un arrêté municipal « anti-attroupement » qui permettra aux forces de l'ordre d'intervenir sur certains lieux identifiés et à certaines heures. Ainsi, la police pourra verbaliser entre 22h et 6h du matin de manière à réduire les nuisances.

Enfin, Meudon, à mon initiative, est devenue « Mairie vigilante » adhérant au dispositif « Voisins vigilants ».

POINTS ÉVOQUÉS DANS VOTRE QUARTIER

Plusieurs personnes ont attiré mon attention sur la présence de chiens menaçants entre l'espace Robert-Doisneau et les écoles. Sur cet axe piéton des scooters perturbent régulièrement la quiétude des riverains.

Le commissaire HEUVELINE s'est engagé à intervenir. Il a insisté sur la nécessité de signaler aux autorités les chiens dangereux non muselés et tenus en laisse, soit en déposant une main courante, soit en appelant le Commissariat.

De mon côté, j'ai demandé l'installation de barrières avec des sas pour mettre un terme aux rodéos de scooter, tout en permettant le passage des pompiers.

Une habitante des IRP rue du Commandant Louis Bouchet déplore les nuisances sonores provoquées par les motos en bas des immeubles. Une autre personne déplore des trafics de drogue dans les halls d'immeuble. Un habitant de la résidence Le Parc s'inquiète quant à lui des « garages improvisés » en bordure de forêt.

Une habitante du 7 rue Médéric déplore la saleté de cet immeuble et son mauvais entretien.

Les points signalés ont été notés par le Commissaire et seront traités. J'ai fait savoir que dans les résidences, l'installation de caméras et la présence d'agents de sécurité était possible sous certaines conditions.

Comme cela a été fait pour Seine Ouest Habitat, les gestionnaires des IRP seront mobilisés par la Ville sur les questions de sécurité et d'entretien.

Des habitants du 36 rue du Commandant Louis Bouchet et de la résidence Le Parc ont demandé ce qu'il est possible de faire pour les débarrasser des pigeons qui laissent leurs fientes sur les balcons et pénètrent même dans les appartements. J'ai saisi le service Hygiène et salubrité de la Mairie, lui demandant de prendre contact avec les bailleurs et gestionnaires de ces immeubles. Les IRP doivent pouvoir saisir l'occasion de la rénovation à venir pour traiter le problème.

Plusieurs difficultés concernant la voirie ont été évoquées par des riverains. J'ai demandé aux services de Grand Paris Seine Ouest de voir comment y remédier :

- L'arrêt du bus de l'avenue du Général de Gaulle, face à la pharmacie, est trop court pour stocker plus d'un bus.
- La sortie du garage Peugeot avenue du Général de Gaulle est dangereuse (manque de signalisation).

Je rappelle que je tiens la permanence du premier samedi de chaque mois à la Mairie annexe de Meudon-la-Forêt, afin de vous recevoir ou d'échanger sur des sujets qui vous préoccupent.

Cette rencontre nous a permis d'aborder de façon constructive des dossiers importants intéressant une grande majorité de Meudonnais résidant dans le quartier de Meudon-la-Forêt. Je reste à votre disposition et à votre écoute pour continuer à améliorer la vie du quartier.

Bien cordialement,

Denis LARGHERO

Maire de Meudon
Vice-Président du Département
des Hauts-de-Seine

Pour contacter le Maire :

le.maire@mairie-meudon.fr

Adresse postale : Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, 6 avenue Le Corbeiller, 92190 Meudon

Cabinet du Maire : 01 41 14 80 08